

L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : du désir d'indépendance aux obstacles sociaux – Le cas du gouvernorat de Mahdia

Imen Zâag et Ali Bennasr

Volume 33, numéro 2, 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1113737ar>
DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1801>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)
2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Zâag, I. & Bennasr, A. (2024). L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : du désir d'indépendance aux obstacles sociaux – Le cas du gouvernorat de Mahdia. *Revue Organisations & territoires*, 33(2), 109–120.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1801>

Résumé de l'article

En dépit des législations relativement favorables aux femmes tunisiennes, leur participation à l'entrepreneuriat reste faible. Ainsi, le taux d'activité des femmes ne dépasse pas 28,2 % de la population active, contre 65,8 % pour les hommes. De même, le taux de chômage des femmes est d'environ 24 %, tandis qu'il est de 15 % pour les hommes. Ce taux monte à 40,7 % pour les femmes diplômées du supérieur, contre seulement 17,6 % pour les hommes. De ce fait, il existe une disparité de genre en matière d'entrepreneuriat. Malgré l'amélioration de leur niveau d'instruction et de qualification, les femmes tunisiennes rencontrent d'énormes difficultés pour monter et développer leur propre projet entrepreneurial. À travers une enquête menée avec de futures promotrices et d'autres déjà installées dans la région de Mahdia (Sahel tunisien), nous allons approcher les difficultés éprouvées par les femmes pour la mise en place de leur projet. Nous nous proposons d'analyser les raisons de la disparité de genre, la faible part des entrepreneures femmes ainsi que les domaines ou types de projets dans lesquels elles se lancent. De même, nous allons étudier l'impact du territoire, rural et urbain, sur la part des projets féminins et, surtout, sur les types de projets développés dans la région de Mahdia.

© Imen Zâag et Ali Bennasr, 2024



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Dossier spécial

L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : du désir d'indépendance aux obstacles sociaux – Le cas du gouvernorat de Mahdia

Imen Zâag^a, Ali Bennisr^bDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1801>

RÉSUMÉ. En dépit des législations relativement favorables aux femmes tunisiennes, leur participation à l'entrepreneuriat reste faible. Ainsi, le taux d'activité des femmes ne dépasse pas 28,2 % de la population active, contre 65,8 % pour les hommes. De même, le taux de chômage des femmes est d'environ 24 %, tandis qu'il est de 15 % pour les hommes. Ce taux monte à 40,7 % pour les femmes diplômées du supérieur, contre seulement 17,6 % pour les hommes. De ce fait, il existe une disparité de genre en matière d'entrepreneuriat. Malgré l'amélioration de leur niveau d'instruction et de qualification, les femmes tunisiennes rencontrent d'énormes difficultés pour monter et développer leur propre projet entrepreneurial. À travers une enquête menée avec de futures promotrices et d'autres déjà installées dans la région de Mahdia (Sahel tunisien), nous allons approcher les difficultés éprouvées par les femmes pour la mise en place de leur projet. Nous nous proposons d'analyser les raisons de la disparité de genre, la faible part des entrepreneures femmes ainsi que les domaines ou types de projets dans lesquels elles se lancent. De même, nous allons étudier l'impact du territoire, rural et urbain, sur la part des projets féminins et, surtout, sur les types de projets développés dans la région de Mahdia.

Mots clés : Entrepreneuriat, femmes, obstacles, Tunisie

ABSTRACT. Despite the fairly supportive legislation pertaining to Tunisian women, their involvement in entrepreneurship remains low. Thus, the participation of women does not exceed 28.2% of the active population, compared to 65.8% for men. Similarly, while unemployment for women is around 24%, it is 15% for men. The unemployment rises to 40.7% for women with higher education, compared to 17.6% for men. As a result, there is gender disparity in entrepreneurship. Despite the improvement in their level of education and qualification, Tunisian women encounter enormous difficulties in setting up and developing their own business project. The difficulties encountered in entrepreneurship for women are studied through a survey conducted with future promoters and those already established in the region of Mahdia (Tunisian Sabel). Analyzed are the factors contributing to gender disparity, the low proportion of women entrepreneurs and the fields or types of projects they undertake. Similarly, under study is the impact of the rural and urban territory on the share of female projects and especially on the types of projects developed in the region of Mahdia.

Key words: Entrepreneurship, women, obstacles, Tunisia

Introduction

Pionnière, la Tunisie a adopté depuis 1956 une politique faisant de l'égalité homme-femme un fondement majeur de la modernité du pays et du développement économique et social. Toutefois,

cette politique, constamment enrichie par des textes de loi, fait toujours face à une réalité économique et sociale défavorable. Alors qu'elles constituent 68 % des personnes diplômées du supérieur (58 % pour les diplômes techniques et

^a Docteure en géographie, Laboratoire de recherche Syfacte, Université de Sfax, Tunisie

^b Professeur de géographie, Laboratoire de recherche Syfacte, Université de Sfax, Tunisie

scientifiques) en 2019, les femmes ne représentent que 28,2 % de la population active.

La situation devient encore plus problématique quand on prend en considération l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, les femmes, qui représentent 60 % des participants aux cycles de formation à l'entrepreneuriat, ne constituent que 28 % de l'ensemble des créateurs d'entreprise. Pire, les entreprises émergentes (jeune pousse) créées par des femmes ne regroupent que 4 % de l'ensemble des entreprises.

Cette situation est révélatrice de la disparité de genre en matière d'entrepreneuriat, où, malgré l'amélioration de leur niveau d'instruction et de qualification, les femmes éprouvent d'énormes difficultés pour monter et développer leur propre projet. Cela nous incite à poser la question des facteurs qui freinent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat. Alors que certains évoquent le manque de financement ainsi que l'absence d'expérience et d'encouragement, d'autres parlent de la persistance d'une culture sociale favorisant l'entrepreneuriat masculin.

1. Terrain d'étude et méthodologie

Le territoire de la Tunisie connaît depuis longtemps des disparités régionales entre sa façade littorale méditerranéenne et son intérieur. Alors que le littoral renferme les grandes villes, les activités de service supérieur, l'industrie et les grands équipements, l'intérieur reste dominé par des activités traditionnelles et connaît un dépeuplement, dont les manifestations sont une émigration forte vers les villes du littoral.

1.1 Le terrain d'étude

En nous basant sur diverses variables, notre choix s'est porté sur le gouvernorat de Mahdia, qui occupe une situation intermédiaire entre les régions littorales dynamiques et celles faibles et pauvres de l'intérieur du pays.

Mahdia est une ville moyenne et capitale de gouvernorat de 400 000 habitants. Le taux de chômage place Mahdia dans une situation intermédiaire entre les gouvernorats qui connaissent un taux très élevé (p. ex., ceux du Sud, dont 32,4 % à Tataouine et 25 % à Gabès) et les gouvernorats du littoral, où le taux tombe à 8,6 % à Sfax et Monastir. Mahdia, qui est voisine de ces deux derniers, enregistre un taux de 11,9 %. Ce taux est inférieur au taux moyen national, estimé à 15,4 %. Toutefois, si Mahdia en tant que gouvernorat enregistre un pourcentage relativement faible, le chômage est plus accentué dans ses délégations intérieures (voir figure 1) : il atteint 17,89 % à Ouled Chamekh et 19,48 % à Chorbane (Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, 2018).

Ainsi, malgré sa localisation littorale, Mahdia est considéré comme un gouvernorat relativement pauvre ; la pauvreté atteint 25 % des ménages. Ce taux, relativement élevé, cache des écarts très importants entre les 11 délégations qui forment le gouvernorat. Avec des taux respectivement de 36,9 %, de 35 % et de 33,4 %, les délégations de Chorbane, d'Ouled Chamekh et de Hebira enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés à l'échelle nationale.

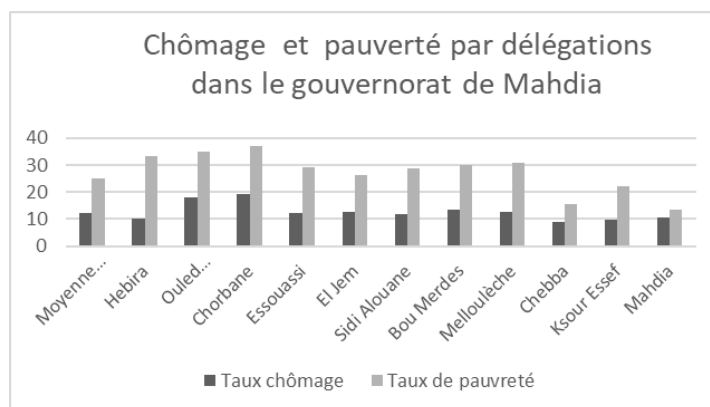


Figure 1 – Taux de chômage et de pauvreté (%) par délégation dans le gouvernorat de Mahdia
Source : INS (2014)

Sur le plan du développement socioéconomique, le gouvernorat de Mahdia occupe le 15^e rang sur les 24 gouvernorats qui forment le pays ; il est loin derrière ses voisins les plus proches : Monastir (4^e), Sousse (5^e), Nabeul (6^e) et Sfax (7^e). Mahdia est aussi devancé par des gouvernorats de l'intérieur et du Sud : Tozeur (11^e), Kébili (12^e) et Tataouine (8^e).

Le gouvernorat de Mahdia se caractérise aussi par deux types de territoires : le littoral à dominance urbaine, qui comporte plusieurs petites et moyennes villes (Rejiche, Ksour Essef, Chebba), et l'intérieur, qui est dominé par les zones rurales (Melloulèche, Bou Merdes, Hebira, etc.). D'ailleurs, l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) a réparti le territoire du gouvernorat sur deux centres : un centre situé à Mahdia et un autre à El Jem. Cette caractéristique nous permettra d'émettre l'hypothèse selon laquelle la nature du territoire influence la dynamique entrepreneuriale en général et celle des femmes en particulier (types de projets, place des femmes, nature des obstacles, etc.).

1.2 La méthodologie

Dans cette étude, nous avons choisi d'analyser la question de l'entrepreneuriat en nous basant d'abord sur des données détaillées collectées auprès de l'ANETI¹ :

- *Un dépouillement de 2 711 dossiers de candidature à la formation CEFÉ (Création d'entreprises et formation d'entrepreneurs) entre 2010 et 2022 données par l'ANETI dans les deux centres (Mahdia et El Jem) (voir figure 2) : Dans ces documents figurent plusieurs variables comme l'âge, le lieu de naissance et le lieu où la personne candidate projette de créer son projet, le diplôme obtenu et la date d'obtention. À partir de ces données, nous avons calculé la part des femmes, leur âge moyen, leur état matrimonial et les types de projets, ce qui nous permettra d'analyser les spécificités de l'entrepreneuriat féminin pour pouvoir la comparer avec celle des hommes ;*
- *Une analyse des statistiques officielles du chômage et de la création d'entreprises par région et par genre : Afin de situer le gouvernorat de Mahdia dans son cadre national et régional.*

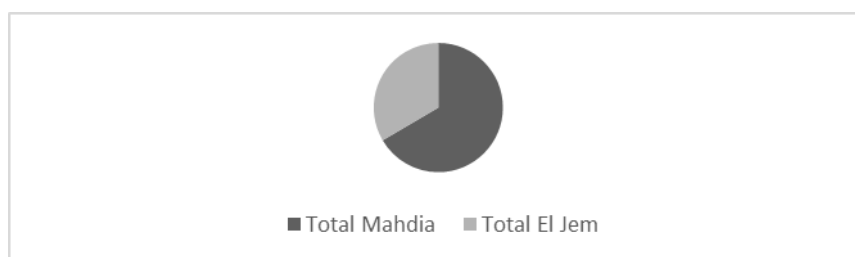


Figure 2 – Répartition géographique des candidats à la formation CEFÉ entre 2010 et 2022
Source : ANETI (2022)

Les données détaillées collectées auprès de l'ANETI ont été complétées par une enquête auprès de femmes ayant créé ou abandonné leur projet d'entreprise :

- *Une enquête qualitative auprès des femmes qui ont suivi les cycles de formation et qui ont créé leur projet, mais aussi de celles qui ont abandonné ou échoué : Les obstacles et les facteurs favorables à l'entrepreneuriat féminin ont été l'objet de cette enquête, qui a touché un échantillon de 40 femmes ;*
- *Une enquête semi-directive menée avec de futures promotrices et d'autres déjà installées dans la région de Mahdia : Elle nous a permis d'approcher les difficultés et les obstacles rencontrés en entrepreneuriat féminin. À partir de cette enquête, nous nous proposons d'analyser les raisons de la disparité de genre, la faible part des entrepreneures femmes et les domaines ou types de projets dans lesquels elles se lancent. De même, nous étudierons l'impact du territoire, rural et urbain, sur la part des projets féminins et, surtout, sur les types de projets développés dans la région de Mahdia.*

Notre guide d'entretien s'est articulé autour d'une entrevue qualitative laissant aux personnes enquêtées le temps de parler de leur parcours et de leur projet. Notre objectif était de connaître les motivations à l'origine du projet de création d'entreprise ainsi que le temps passé entre l'idée et la création du projet.

Les types de projets entrepreneuriaux sont aussi mis en avant dans notre enquête. S'agit-il de projets en lien avec leur formation universitaire ou non? Puisqu'une grande partie des femmes enquêtées ont lancé leur projet dans un âge relativement avancé et qu'elles sont mariées et ont des enfants, nous les avons questionnées à propos de l'évolution de leurs rapports avec leur conjoint, leurs enfants et leur famille en général depuis le lancement du projet et sa mise en route. Nous avons

aussi laissé le champ libre à nos enquêtées pour décrire leur situation actuelle, les freins et obstacles rencontrés ainsi que les stratégies adoptées pour les surmonter.

2. Femmes entrepreneures : nombreuses au départ, mais peu à l'arrivée

Afin d'analyser la contribution féminine à l'entrepreneuriat, nous nous sommes basés sur un échantillon formé d'une population qui a participé à la formation CEFE (Création d'entreprises et formation d'entrepreneurs) au centre de Mahdia et au centre d'El Jem entre 2010 et 2022 (voir figure 3). Cette population compte 2 711 personnes inscrites à l'ANETI : 1 661 femmes (61,3 %) et 1 050 hommes (38,7 %).

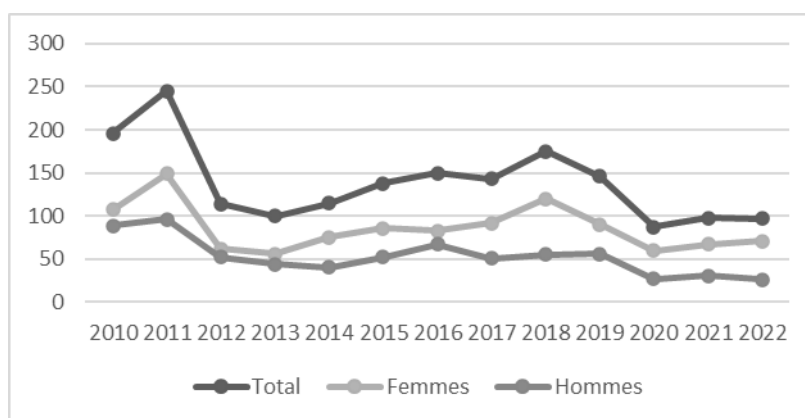


Figure 3 – Répartition selon le genre des participants à la formation CEFE entre 2010 et 2022
Source : ANETI (2022)

Sur 12 ans d'observation (2010-2022), 45,6 % des participants aux différents cycles de formation arrivent à concrétiser leur projet d'entreprise. Cependant, si 72 % des hommes atteignent leur objectif, les femmes arrivant à réaliser leur projet ne sont que 38,6 %. Enfin, sur l'ensemble des projets réalisés, les hommes en accaparent 55 %, contre 45 % pour les femmes. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait, mais la plupart relèvent de contraintes familiales et sociétales.

2.1 Un âge moyen plus élevé chez les femmes

L'âge moyen calculé de l'ensemble de la population entrepreneuriale est de 32 ans, avec un écart-type de 8,4 ans, ce qui signifie que 68,2 % de la population a un âge variant de 23,6 ans à 40,4 ans au moment de l'inscription à la formation. Toutefois, si l'âge moyen d'obtention du diplôme supérieur est de 23 ans pour les licences (Bac + 3), de 25 ans en ingénierie et autour de 30 ans en médecine et en pharmacie, nous pouvons considérer que la majorité de la population est formée de gens qui sont passés par le chômage pendant plusieurs années avant d'accéder à la formation sur la création d'entreprises.

Pour ce qui est de l'âge moyen des femmes, il est de 30,8 ans, avec un écart-type de 6 ans, alors que pour les hommes il n'est que 24,8 ans (voir figure 4). Cela confirme notre hypothèse selon laquelle les femmes éprouvent le besoin de créer leur propre projet après un chômage de plus de cinq ans et après que leur chance de recrutement dans la fonction publique devienne faible. Cette durée relativement longue du chômage chez les femmes s'explique par les contraintes familiales (mariage, soins des enfants, etc.) et par leur attachement d'un travail dans le service public. D'ailleurs,

notre enquête montre que plus de 30 % des femmes viennent demander si leur inscription au CEFÉ ne leur ôte pas leur droit à la fonction publique. Pour ces candidates à la formation, l'entrepreneuriat est approché comme une option temporaire au chômage ; la formation et l'idée de création d'un projet entrepreneurial peuvent être abandonnées une fois que se présente une opportunité de travail, surtout dans le service public (enseignante, secrétaire, etc.).

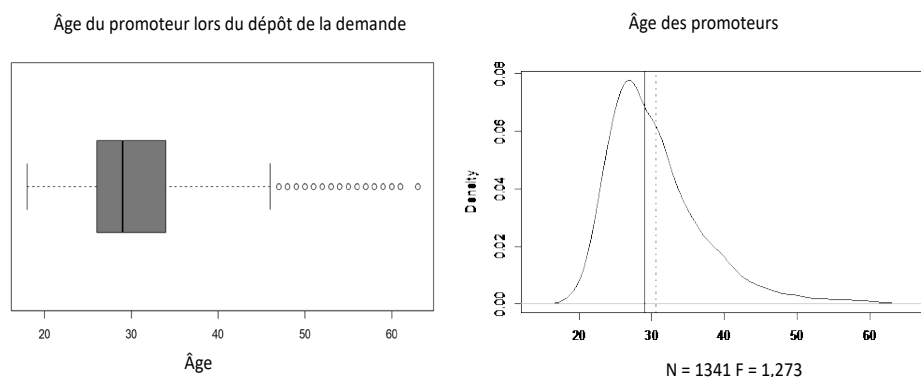


Figure 4 – Âge moyen des promoteurs de l'échantillon
Source : ANETI (2022)

2.2 Une majorité de personnes diplômées du supérieur

La majorité des demandes de formation sur la création d'entreprises proviennent de personnes diplômées du supérieur de différentes disciplines : médecine, pharmacie, ingénierie, mais aussi économie-gestion, sciences humaines et sciences exactes.

Cette situation se confirme aussi par les contenus de la formation, qui sont orientés vers les niveaux supérieurs et moyens, ce qui explique en partie le pourcentage élevé des diplômés du supérieur. Les candidatures ayant un niveau d'instruction primaire et les personnes illettrées ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble (voir figure 5).

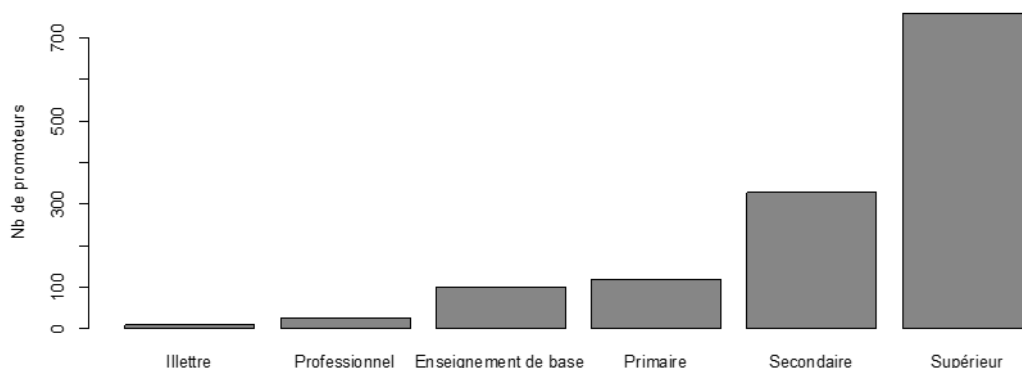


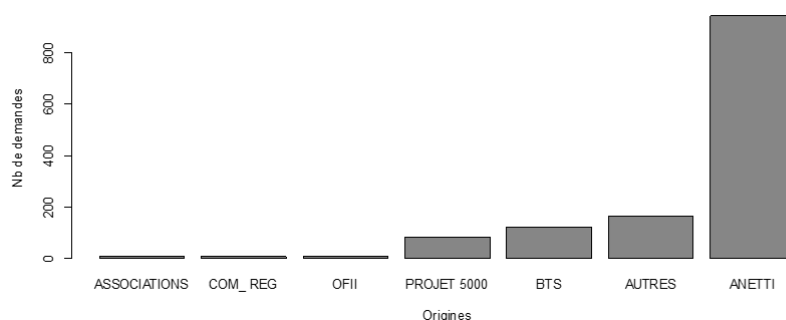
Figure 5 – Niveau d'instruction des promoteurs de l'échantillon
Source : Enquête personnelle (2022)

La formation offerte est basée sur l'autoévaluation des capacités et des ressources des promoteurs, qui choisissent eux-mêmes le projet qu'ils vont entreprendre et qui déterminent si les acquis personnels (qualification, compétences, ressources) correspondent aux exigences du projet. Ce sont les participants eux-mêmes qui récoltent l'information nécessaire à l'évaluation de la faisabilité de leur projet et qui préparent leur plan d'affaires, qu'ils auront à défendre devant les institutions bancaires ou organisations de financement.

Certaines des demandes de formation proviennent des entrepreneurs par nécessité puisqu'ils cherchent à créer leur cabinet, leur laboratoire ou leur bureau

(médecine, architecture, etc.). Cette catégorie de promoteurs vient s'inscrire aux formations pour profiter des crédits octroyés à taux faible par les fonds publics, par exemple ceux de la Banque tunisienne de solidarité (BTS). Ils représentent 15 % des projets réalisés entre 2010 et 2022, dont 7 % de femmes.

Le niveau d'instruction des demandeurs, en majorité des personnes diplômées du supérieur, associé à la circulation de l'information (réseaux sociaux, séances d'information à la création d'entreprise à l'université, etc.), fait que les demandes de formation sur la création d'entreprises passent le plus souvent par les structures et agences publiques comme l'ANETTI, la BTS et les différents programmes d'emploi (voir figure 6).



Légende : Associations (Associations de développement); COM_REG (Conseil régional de développement); OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration); Projet 5000D (Programme aide au financement); BTS (Banque tunisienne de solidarité); Autres (fonds propres, banques commerciales); ANETTI (Agence Nationale pour l'emploi et le travail indépendant)

Figure 6 : Origine de la demande
Source : Enquête personnelle (2022)

2.3 L'accès des femmes à l'éducation et au travail : un long chemin parcouru

Avant l'indépendance en 1956, rien ne différait la Tunisie du reste des pays du monde arabe dominés par des sociétés traditionnelles patriarcales. À peine indépendant, le pays s'est lancé dans une politique de libération des femmes instaurée par le premier président de la République, Habib Bourguiba (1957-1987).

Le *Code du statut personnel* (CSP), promulgué en 1956, était le premier et le principal édifice dans cette égalité de genre. Il consiste en une série de lois révolutionnaires visant l'instauration de l'égalité homme-femme dans de nombreux domaines. Le CSP préconise une interdiction de la polygamie et de la répudiation en mettant en place une procédure judiciaire pour le divorce, une fixation de l'âge du premier mariage à 18 ans associée au consentement mutuel des deux époux. À tout cela s'est ajouté le droit des femmes à l'avortement, à la garde des enfants, à déclarer la naissance de leurs enfants à l'état civil, etc. Sur le plan économique, les femmes ont le droit à l'égalité des salaires. Enfin, un projet de loi a été lancé en 2020 pour l'égalité de l'héritage.

L'accès à l'enseignement est devenu aisé grâce à la diffusion des écoles et des collèges dans les campagnes ainsi qu'à la sensibilisation des familles quant à la scolarité de leurs filles. Ainsi, la femme a pu occuper une place importante dans les différents cycles d'enseignement. Depuis 2010, la part des femmes qui réussissent le baccalauréat s'élève aux deux tiers de l'ensemble des cohortes ; à l'université, 68 % des personnes diplômées sont des femmes ; dans certaines disciplines, elles constituent 75 % du corps étudiant, par exemple en pharmacie.

La Tunisie occupe la deuxième place à l'échelle mondiale concernant le pourcentage (58 %) des femmes diplômées des filières scientifiques de l'enseignement supérieur (science, technologie, ingénierie et mathématiques), alors que le nombre d'hommes est plutôt supérieur à celui des femmes dans 107 pays (Banque mondiale, 2019). La Tunisie est ainsi classée avant l'Italie, la France et la Suisse.

Cependant, les femmes se heurtent à la discrimination et aux obstacles lorsqu'elles tentent d'entrer dans le monde des affaires. La proportion de femmes chefs d'entreprise reste faible et ne représente que 2,8 % de la population féminine en emploi.

D'un autre côté, le taux d'activité des femmes ne dépasse pas 28,2 % de la population active, contre 65,8 % pour les hommes. De même, alors que le taux de chômage des femmes est d'environ 24 %, il n'est que de 15 % pour les hommes. Ce taux monte à 40,7 % pour les femmes diplômées du supérieur, contre seulement 17,6 % pour les hommes.

Ainsi, en dépit des législations et des programmes² relativement favorables aux femmes tunisiennes, leur participation à l'entrepreneuriat reste faible. Seules 23,6 % des entreprises sont créées et dirigées par des femmes. Pire, pour les entreprises émergentes ayant reçu le label Startup Act, 4 % seulement ont été fondées par des femmes, 28 % ont été cofondées par des femmes et des hommes, alors que 68 % ont été créées par des hommes. Pour l'accès au financement, 83 % des crédits accordés par la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) sont octroyés à des hommes, contre 17 % accordés à des femmes.

Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et d'encourager les femmes à monter leur propre projet d'entreprise dans différents secteurs, surtout que la femme est plus touchée par le chômage que l'homme, l'État tunisien a mis en place un programme national de l'entrepreneuriat féminin appelé Raida³. Ce programme est destiné aux femmes diplômées de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle sous forme de crédit (10 000 TND et sans intérêt) pour le financement de très petits projets en partenariat avec la BTS. Le programme Raida a permis la création de 4 463 projets, dont 3 932 sont de très petits projets et 531 sont de petits et moyens projets, et ce, grâce à l'allocation de crédits dont le montant a atteint 40 millions de TND. Aussi, Raida a permis la création de 6 216 postes de travail (Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, 2022).

3. Poids important du territoire

Notre approche de l'entrepreneuriat se base sur le poids exercé par l'espace dans toutes ses composantes territoriales (rural/urbain), sociales et culturelles. Nous désignons donc par territoire cet enchevêtrement entre le social, le culturel et l'espace de vie des femmes.

3.1 L'urbain et le rural : une influence sur les projets

Dans une approche géographique, nous nous sommes intéressés à l'espace de vie des femmes entrepreneures. Nous considérons que l'espace de vie influe sur le projet d'entreprise. D'après l'enquête, nous avons pu distinguer deux types de territoires : les territoires ruraux et les territoires urbains (voir figure 7).

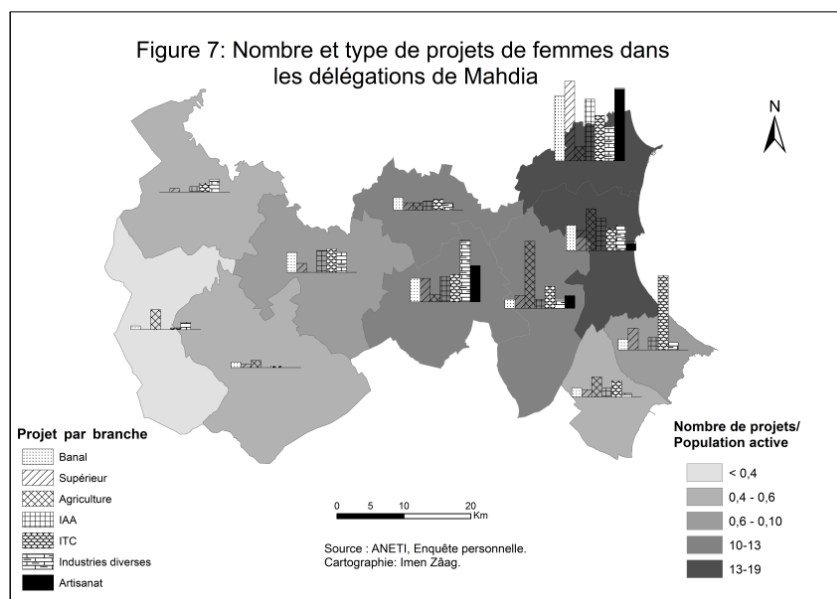


Figure 7 – Nombre et types de projets de femmes entrepreneures dans les délégations de Mahdia

Le rapport entre le nombre de projets créés par les femmes et la population active est plus élevé dans les espaces à dominante urbaine. Ainsi, si ce rapport est de 19 % à Mahdia, il n'est que de 0,5 % dans les délégations périphériques à dominante rurale (Hebira). Cette faiblesse structurelle de l'entrepreneuriat en milieu rural s'explique par le poids de la culture sociale, mais aussi par la faiblesse du capital et par le manque d'information sur les idées de projets et quant aux possibilités de formation et de financement.

La carte de la figure 7 montre aussi un gradient est/ouest (littoral/intérieur) quant au nombre de projets. Ce gradient est une traduction du déséquilibre plus général du territoire tunisien entre littoral et intérieur.

Toutefois, à ce déséquilibre s'ajoute celui des types de projets. Dans les délégations à dominante rurale, les femmes s'investissent dans de petits projets agricoles, de services banals (garderie) et d'artisanat, etc. Les quelques rares femmes qui ont réussi leur projet ont migré vers la ville.

Ces contraintes spatiales et territoriales se joignent aux autres obstacles qui font de l'entrepreneuriat pour les femmes un exercice souvent difficile.

3.2 L'entrepreneuriat féminin : le poids de la culture sociale

Sur les 1 102 femmes que comporte l'échantillon, 65 % des projets réalisés par les femmes sont en rapport avec leur formation universitaire. Elles sont

100 % dans les projets de cabinet médical, de pharmacie, de kinésithérapie, d'architectes, etc. Les femmes diplômées en sciences humaines et sociales sont les plus nombreuses à s'orienter vers des projets sans rapport avec leur formation ; elles projettent de créer des jardins d'enfants, des projets agricoles, artisanaux, etc.

L'examen des types de projets montre aussi une certaine division de genre, où, sous la pression d'une culture sociale, les femmes sont plus présentes dans des projets considérés comme féminins (p. ex., jardins d'enfants, garderies scolaires, pâtisseries domestiques) et absentes de certains projets dits masculins (tôlerie et peinture, mécanique, etc.).

Les femmes se dirigent vers l'entrepreneuriat dans un âge relativement avancé. Plusieurs viennent demander une formation à l'entrepreneuriat une fois qu'elles sont mariées et qu'elles ont élevé leurs enfants. La moyenne d'âge des femmes mariées lançant leur projet est de 32,5 ans. Nous avons relevé une personne répondante de 48 ans, ce qui appuie notre hypothèse selon laquelle les femmes ne se tournent vers l'entrepreneuriat qu'après avoir pu se libérer de la lourde charge familiale.

3.3 La famille : une affaire de femmes

La culture sociale tunisienne, même si elle ne s'oppose pas franchement au travail de la femme, considère que la réussite de la famille devance celle du travail. Autrement, si le travail en dehors de la maison va porter préjudice à la famille, le mieux est de rester chez soi et de s'occuper de ses enfants et de son mari. Ce dernier reste, par la loi, le tuteur de la famille. Ainsi, avant de se lancer dans un projet, les femmes doivent relever le défi familial.

Une femme promotrice d'une garderie scolaire déclare :

Je suis restée plus de 10 ans pour élever mes enfants, car j'étais loin de ma famille et surtout de ma mère, qui aurait pu m'aider dans la garde des enfants. Aujourd'hui, le plus petit a 10 ans, il peut se débrouiller tout seul ou à l'aide de son frère, qui a 12 ans. Je me suis décidée à entreprendre un projet pour valoriser mon diplôme universitaire. Je suis peinée lorsque je me

compare à mon mari, qui lui travaille comme professeur de lycée, alors que moi, avec le même diplôme, je me vois une simple femme au foyer.

Une autre femme, qui projette de créer un projet de pâtisserie, explique le retard de son entrée au monde de l'entreprise :

J'avais l'idée de créer un projet depuis mon obtention du diplôme en finances en 2009. Comme j'habite la campagne, je ne peux pas trouver une opportunité de travail ou de projet dans ma spécialité ; elle n'est possible qu'en ville. Ma situation s'est compliquée après mon mariage et la naissance de mes trois enfants. Lorsque je soulève la question de projet, ma famille implicitement ne m'encourage pas en mettant en avant ma responsabilité à l'égard de mes enfants. Tout cela a créé chez moi une peur que je les sacrifie. Aujourd'hui, j'ai 35 ans, mes enfants ont grandi (12, 10 et 6 ans) et je suis en cours de lancement de mon projet.

L'obstacle familial peut émaner d'une crainte d'échec du projet et des problèmes qui en découlent. En Tunisie, on continue à considérer la fonction publique – surtout l'enseignement – pour une femme comme un gage de stabilité et un confort social (sécurité sociale, retraite, moins de temps de travail, etc.) et plus de présence au foyer. Cet état d'esprit a été traduit par une répondante :

Ma famille ne m'a jamais encouragée à me lancer dans l'entrepreneuriat. Pour elle, il faut attendre mon tour de recrutement à la fonction publique, considérée comme la meilleure pour une femme. Pour la famille, un projet est toujours risqué.

3.4 L'égoïsme masculin : un vrai obstacle

Si les femmes célibataires sont à l'abri – d'ailleurs, d'après notre enquête, les parents ne s'opposent que rarement au travail de leur fille –, la question se pose avec acuité chez les femmes mariées. Un important nombre des femmes enquêtées (60 %) nous ont parlé du refus de leur mari comme étant l'obstacle principal dès la mise en place de leur idée de projet.

Une femme qui n'a pas pu lancer son projet déclare :

J'ai assisté aux séances de formation accompagnée par ma petite fille de 4 ans, car aucun membre de la famille ne voulait faire sa garde. J'ai un diplôme en textile. Au début, je faisais du prêt-à-porter chez moi pour une petite clientèle du quartier. J'ai senti que je suis capable d'élargir et de formaliser mon projet. Le jour où j'ai pensé à créer un atelier de couture en dehors de chez moi, mon mari s'est opposé en disant que mon rôle est de s'occuper des enfants. Comme il est jaloux, il ne voulait pas me voir en contact avec le monde extérieur. Il a même proposé de me donner un salaire tout en restant à la maison. Je suis venue suivre la formation, tout en étant consciente que je ne peux pas lancer un projet à cause du harcèlement de mon mari. Je me sens complètement malade.

Le problème devient plus grave lorsque la volonté de travail de la femme doit affronter le refus du mari. Ainsi, une autre répondante de 33 ans a découvert, en projetant de se lancer dans l'entrepreneuriat, que son mari était un pervers narcissique :

J'ai suivi des études de chimie à l'université. J'ai commencé à créer des produits naturels de beauté que je vendais à une clientèle de femmes qui vient jusqu'à chez moi. Chaque fois où je reçois une cliente, mon mari me crée un problème, car il ne voulait pas que je sois indépendante et en contact avec la clientèle. Les problèmes se sont multipliés. Mon mari m'a fait un chantage entre le projet et lui. J'ai choisi le projet et je suis actuellement en instance de divorce.

3.5 Le désir d'indépendance

Les femmes promotrices sont animées par un désir d'indépendance. Pour elles, les études, souvent très longues, et les sacrifices consentis par elles et par leurs parents doivent les motiver pour se lancer dans l'entrepreneuriat de nécessité, surtout que le service public devient de moins en moins employeur. Une répondante de 32 ans explique :

Je suis diplômée en langue anglaise. J'ai passé une dizaine d'années comme femme au foyer, dépendante de mon mari, qui à chaque petit problème me retire la carte bancaire qu'il m'a donnée pour les dépenses du foyer, chose que j'ai trouvée dégradante. Je me suis décidée à trouver une source d'argent comme salariée ou comme

entrepreneure. J'ai créé une garderie scolaire et mon projet avance bien.

4. Entrepreneuriat adapté aux conditions féminines

Les spécificités de l'entrepreneuriat féminin se rencontrent dans leur parcours d'entrepreneure. Chez les femmes mariées, le projet démarre souvent dans leur espace domestique. Ainsi, 37 % des femmes de notre échantillon ont fondé leur entreprise chez elles dans une chambre à la maison, un garage, etc. Il s'agit d'activité adaptée à l'espace domestique comme la pâtisserie, la parfumerie, le prêt-à-porter, etc. La livraison à domicile et l'émergence du commerce en ligne (*e-commerce*) tendent à renforcer cette tendance.

4.1 Le logement, premier espace de l'entreprendre des femmes

Notre enquête montre que 32 % des femmes qui se sont lancées dans l'entrepreneuriat ont démarré leur projet dans le foyer familial. Ce choix est dicté par plusieurs variables : certaines sont liées aux conditions économiques des femmes qui ne leur permettent pas de louer un local, d'autres sont liées au fait que le départ du projet ne nécessitant pas beaucoup d'espace et de moyens, il s'est fait d'une manière informelle à la maison (pâtisserie artisanale, prêt-à-porter). Les garderies comme les jardins d'enfants sont aussi installés à la maison.

Une répondante cheffe d'une petite entreprise informelle de pâtisserie rapporte :

J'avais un penchant pour la pâtisserie depuis mon jeune âge. Après l'obtention de mon diplôme en sciences de gestion, et en attente d'être embauchée par une entreprise, j'ai commencé à faire des gâteaux, que je vends à une clientèle de quartier pendant les fêtes et les cérémonies de mariage et de réussite aux examens. Mon atelier n'était autre que l'annexe de notre maison (petit garage). Cette activité rapporte de l'argent, surtout que je n'ai pas de loyer ni de taxes à payer. Mais mon activité, qui se déroule dans un cadre domestique, ne m'a pas donné l'impression d'être entrepreneure, ce qui fait que j'ai commencé à réfléchir pour déménager et louer un atelier.

Cette répondante a assisté à la formation « Formaliser votre projet » en 2022, mais, jusqu'à présent, elle n'a pas lancé son projet d'une manière formelle.

L'accord et le soutien du mari sont souvent un gage de réussite pour les femmes. Une répondante de Bou Merdes raconte :

Il y a quelques années, mon mari a construit un étage pour la location. Comme j'étais au chômage, je lui ai suggéré l'idée de déménager au premier étage et de transformer notre petite villa en garderie. Au début, il a refusé car il avait peur des problèmes qui peuvent surgir, puis, confiant en mes capacités, il a accepté. Actuellement, je garde une dizaine d'enfants, en majorité ceux de mes amis et voisins. En plus, je leur révisé leurs cours avec l'aide d'une assistante.

4.2 Un risque bien mesuré par les femmes

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les femmes mesurent les risques plus que les hommes. Alors que l'espace extérieur, fruit d'une culture masculine, paraît familier aux hommes, les femmes ne se sentent en sécurité que chez elles. Contrairement aux hommes, pour qui le travail est toujours associé à un espace dissocié du domicile (lycée, école, usine, administration, etc.), les femmes apprécient leur travail au sein du foyer, car il leur permet de s'occuper de la famille et de la maison, en parallèle de leur travail.

La notion de mesure du risque chez les femmes est confirmée quand on observe la clientèle de la formation « Formaliser votre projet », formée majoritairement de femmes. Ces femmes essaient d'élargir leur clientèle pour plus de sécurité et pour se sentir à l'abri le jour où elles lancent leur projet d'une façon formelle.

La mesure du risque chez les femmes est aussi observée à travers les montants de crédit obtenus entre 2010 et 2022. En moyenne, si le montant moyen obtenu par les femmes est de 23 600 TND, celui obtenu par les hommes s'élève à 28 106 TND (ANETI, 2022). La valeur médiane est de 15 000 TND pour les femmes et est environ trois fois supérieure pour les hommes (40 970 TND). Le mode dominant est de 20 000 TND

pour les femmes, contre 45 970 TND pour les hommes. En dépit de l'absence de distinction entre les hommes et les femmes au niveau des crédits, ces dernières préfèrent le microcrédit, ce qui nous montre que les femmes mesurent mieux les risques que les hommes.

4.3 Les femmes plus attirées par l'informel

Le choix de la localisation du projet à la maison est dicté par une volonté de maîtrise des coûts de production, mais il témoigne aussi d'une volonté de garder son rôle familial tout en s'occupant de son projet.

Dans sa volonté de formaliser l'entrepreneuriat féminin, l'ANETI organise des séances de formation pour les femmes travaillant dans le secteur informel. Ces formations se concentrent sur les bienfaits du formel, sur l'élargissement du marché, sur la sécurité sociale, sur l'accès au crédit, etc.

Les données tirées des séances de formation montrent que 95 % des femmes éprouvent un intérêt pour formaliser leurs activités. Toutefois, pour 80 % d'entre elles, après la fin de la formation, elles restent dans le secteur informel. Ces femmes évoquent le risque de faillite, l'incapacité à payer les dettes et les problèmes de gestion d'une entreprise avec beaucoup d'employés, etc.

Toutefois, une minorité de femmes passent vers le formel, mais, dans leur majorité, elles gardent le caractère de microentreprise. Une répondante explique :

Au début, je faisais de la confection sur mesure pour une clientèle formée surtout de la famille et de quelques amis. Au moment de la rentrée scolaire, je confectionne des tabliers pour les élèves et j'embauche une fille pour les deux mois afin de satisfaire les commandes. Avec la formation, j'ai appris que beaucoup de commerçants du prêt-à-porter sont demandeurs de produits. J'ai eu un petit crédit de la BTS et j'ai acheté trois piquenuses et une surjeteuse, un fer à repasser industriel et une table de coupe. J'ai pris tout le garage de la maison. Je copie les modèles sur Internet, que je propose à mes clients. Je ne suis pas riche, mais mon projet avance et je suis contente.

Conclusion

En Tunisie, jusqu'à une date récente, le chômage féminin n'était ni connu ni reconnu. Le modèle dominant était celui d'un chômeur masculin, en charge d'une famille pour certains, n'arrivant pas à la fonder pour d'autres. Les femmes, quant à elles, restaient à la charge de leurs parents tant qu'elles étaient célibataires, puis à celle de leur époux une fois mariées. Il en était de même pour l'entrepreneuriat, où le modèle masculin – un homme à la recherche d'un projet pour faire vivre sa famille – ne laissait aucune place pour les femmes.

Toutefois, le développement de l'enseignement et l'émancipation ont joué en faveur de l'accès des femmes au monde de l'entrepreneuriat. Nos enquêtes montrent que les femmes éprouvent une soif à l'entrepreneuriat plus que les hommes et qu'elles sont plus nombreuses à suivre les formations.

En effet, deux évolutions importantes ont marqué l'entrepreneuriat des femmes tunisiennes ces dernières années. D'abord, l'âge moyen des femmes se rapproche de celui des hommes, ce qui indique qu'une partie des femmes ne lie plus leur projet avec leur condition de mère de famille. Ensuite, les projets autrefois masculins sont aujourd'hui lancés par des femmes (p. ex., menuiserie, aluminium, fabrication de meubles, construction métallique, etc.).

Aujourd'hui, plusieurs obstacles continuent d'entraver cette marche des femmes vers l'entrepreneuriat. Si la plupart de ces facteurs sont exogènes (mentalité sociale, pression familiale, effets du milieu et du territoire, etc.), certains sont liés à la psychologie féminine dans une société qui considère que la famille et les enfants passent avant toute autre considération. Si certaines femmes ont réussi leur projet entrepreneurial en conciliant leur situation sociale avec celle de leur aspiration à l'indépendance, d'autres ont abdiqué sous une pression sociale trop forte.

NOTES

- 1 Agence publique créée en 1993, l'ANETI relève du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle. Responsable de la formation à l'entrepreneuriat, elle est l'interlocutrice privilégiée pour les questions de financement des projets et leur suivi. L'agence est présente dans tous les gouvernorats.
- 2 Programmes spécifiques d'encouragement à l'entrepreneuriat féminin (Raida, Raidet, etc.).
- 3 Mot arabe signifiant « leader ».

RÉFÉRENCES

- Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI). (2022). *Rapport d'activité*. <https://www.emploi.nat.tn/fo/Fr/global.php?menu1=145&imprimer=1>
- Institut National des Statistiques (INS). (2014). Recensement général de la population et de l'emploi <https://ins.tn/enquetes/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-2014>
- Banque mondiale (2019). Mettre Fin à la Pauvreté, Investir dans les Opportunités. Rapport Annuel 2019 <https://documents1.worldbank.org/curated/en/577041570463669942/pdf/The-World-Bank-Annual-Report-2019-Ending-Poverty-Investing-in-Opportunity.pdf>
- Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale. (2018). *Étude stratégique pour le développement du gouvernorat de Mahdia à l'horizon 2030*. SAMEF, pour la République tunisienne. https://cgdr.nat.tn/upload/files/Etudes/Rapport%203%C3%A8%20phase%20Mahdia%202019_02_18.pdf
- Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées. (2016). *Programme du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin* (RAIDA). <https://financini.org.tn/organisme-de-financement-le-programme-raida-14>
- Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées. (2022). *Le nouveau Programme national pour l'entrepreneuriat féminin et l'investissement « Raidet »*. République tunisienne. <https://www.raidet.tn/fr>